

Sevrier

Lac d'Annecy

//////// Bulletin municipal N° 50//////// Juin 2013

www.sevrier.fr



**RETOUR SUR
LE SALON DE LA BD**

PAGE 16



ÉDITO

Le mandat que vous nous avez confié s'achève dans quelques mois ; à l'occasion de cette échéance, je veux adresser mes remerciements à tous ceux et celles, collègues élus et membres du personnel municipal, qui par leur investissement et leur professionnalisme, ont permis la réalisation de la plupart des objectifs que nous nous étions fixés.

La bonne gestion des deniers publics, et notamment notre volonté de maîtriser la dette communale, a guidé notre action et nos choix dans l'intérêt général de notre collectivité.

Notre effort a porté sur le renforcement de la vocation touristique de notre Commune (plage, espace portuaire) sur la nécessité de favoriser un développement intergénérationnel harmonieux (participation à la réalisation de logements aidés, agrandissement de la crèche...) sur le soutien à la vie associative (clubs nautiques, écomusée, Comité des Fêtes...) sur l'amélioration de la qualité du service aux citoyens (rénovation de l'accueil de la Mairie...). Sans oublier le quotidien de la gestion communale : le maintien et le développement de notre patrimoine communal, l'entretien et la réfection des bâtiments communaux, des réseaux et de la voirie, l'informatisation de la gestion des cimetières, la création d'un site internet, l'accessibilité...

D'ici la fin de l'année, les travaux principaux porteront sur la reprise de l'étanchéité du complexe, la réfection de la toiture de l'écomusée et la réalisation de la signalétique sur l'ensemble du territoire communal. Cette dernière améliorera notre qualité de vie tout en préservant le tissu économique nécessaire à notre Commune.

Enfin et surtout le Conseil Municipal laissera en fin de mandat un Plan Local d'Urbanisme renouvelé qui favorisera un développement harmonieux de notre territoire pour les dix prochaines années, dont le centre deviendra le cœur de SEVRIER.

Ce document, fruit d'une réflexion concertée tenant compte des nombreuses contraintes réglementaires, a été élaboré dans le souci constant de l'intérêt général qui, tout au long de notre mandat, a guidé nos actions.

Je vous souhaite un bel été et des vacances heureuses pour tous.

Votre Maire

Jacques REY

Sommaire

- P. 03 Edito du maire
- P. 04/05 Travaux
- P. 06/08 Finances communales
- P. 09 Economie
- P. 10 Environnement
- P. 11 Vie sociale
- P. 12/13 Vie scolaire
- P. 14 Jumelages
- P. 15 Culture et patrimoine
- P. 16/18 Manifestations et associations

Bulletin municipal de Sevrier

Directeur de la publication : Jacques REY, Maire.
Rédaction : la Commission Communication, information.
 Président : Claude Mauriange. Ont participé à la rédaction :
 Martine Bergeret, Dominique Bouvier, Georges Falconnet,
 Bernard Fontaine, Sylviane Godard, Francine Lagache,
 Yves Paris, Martine Pointet, Agnès Prieur-Drevon, Yves
 Vanhelmon, Hélène Verhii, Emilie Robert, Juliette Rischmann,
 Norbert Besson, Blanche Marot, Fabrice Poupon, l'AFR.
Crédits photos : Claude Mauriange, Bernard Fontaine,
 Martine Bergeret, Sylviane Godard, Blanche Marot, Dominique
 Bouvier, Yves Paris, Agnès Prieur, Philippe Chappuis (Zep), Cyril
 Moène, Laurent Fiorese, Norbert Besson, l'AFR.
Page de couverture : Dessin original réalisé pour le SALON
 de la BD de SEVRIER © Zep
Réalisation et impression : Kalistene Conseil

Erratum

Cabinet CHATILLON/MARTIN : le numéro de téléphone figurant sur les numéros utiles dans le précédent bulletin est erroné. Il fallait lire 04 50 52 44 88.

TRAVAUX



EXTENSION DE LA CRECHE

Annoncée dans notre précédent numéro, l'extension de la crèche municipale a été réalisée pratiquement dans les délais puisque les nouveaux « pensionnaires » l'ont occupée dès le 2 avril.

Si le projet présentait des couleurs vives, celle retenue pour la réalisation se rapproche de celle de la façade voisine.



Comme tous les chantiers, celui-ci a connu des aléas, mais la principale difficulté a été de positionner, avec précision, un équipement modulaire accolé à un bâtiment existant. Il a fallu être particulièrement vigilant pour respecter un niveau commun, utiliser les ouvertures initiales (avec quelques modifications) et raccorder la ventilation mécanique dans un espace réduit.



INVITATION A LA PROMENADE

Souvenez-vous, il y a quelques semaines encore, l'extrémité de la promenade des Seines n'avait de promenade que le nom. C'était un sentier étroit, guère plus large que les pierres qui en formaient le quai bordant le lac, bien souvent encombré par les haies voisines.

L'État a souhaité que soit rétablie la servitude « de marchepied » en exigeant un passage de 1,50 m de large (la loi précise 3,25 m).

Le travail a été confié au Sila qui a également installé à chaque extrémité un curieux portillon (au premier plan, en vert sur la photo). Ce dispositif n'autorise le passage qu'aux piétons, poussettes et fauteuils roulants. La Commune le complétera par des barrières en bois pour dissuader le deux-roues d'emprunter ce passage piétonnier, confirmant ainsi l'interdiction clairement affichée par panneaux.

Du gravier sera également étendu sur la partie nord de ce chemin pour le rendre plus praticable.



TROTTOIR DEVANT LE RESTAURANT SHANGHAI BAY

Un trottoir a été construit au droit du restaurant Shanghai Bay. Cet aménagement complète le merlon en terre mis en place par le propriétaire afin d'empêcher les véhicules en stationnement de repartir directement sur la RD 1508. Entrée et sortie du parking se font en empruntant l'allée des Mirabelles. Ce schéma est conforme à la demande des services techniques du Conseil Général de la Haute-Savoie.

La particularité de cette réalisation réside dans son mode de financement. La SCI « Le Crêt », propriétaire du bien foncier a signé avec la Commune une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) par laquelle elle s'engage à participer pour partie au financement des travaux. Pour information, cette participation est de 10 % du coût du trottoir et 60 % de l'aménagement du tourne-à-gauche sur la RD 1508.



NOUVEAUX VESTIAIRES AUX SERVICES TECHNIQUES

Dans les anciens bureaux des établissements Voisin à la Planche, occupés un temps par l'ASAP pour entreposer du matériel, il a été décidé d'installer les vestiaires pour les employés municipaux.

Le projet comprend deux niveaux :

- Au rez-de-chaussée : un bureau et une salle de repas.
- À l'étage : un vestiaire hommes, un vestiaire femmes et une douche.

Ce dossier a fait l'objet d'une consultation auprès des différents corps d'état appelés à intervenir, à l'exception du doublage et des cloisons qui seront réalisés par le personnel des services techniques.



REPRISE D'ÉTANCHÉITÉ DANS LE SOUS-SOL DE LA PLAGE

Il y a plus de 50 ans, quand le conseil municipal avait décidé d'aménager la plage de Sevrier, il avait été prévu un volume en sous-sol, sous la partie sud du bâtiment. L'idée d'alors était d'utiliser cette pièce pour en faire ultérieurement un local technique destiné à recevoir les équipements de filtration et de traitement des eaux d'une éventuelle piscine.

Mais cette option n'a jamais connu de suite.

Dès lors, cette cave dans laquelle se trouvait la chaudière a servi de rangements, d'abord à la crèche, puis aux différentes activités en rapport avec la plage.

Des infiltrations d'eau ont dû apparaître au fil des temps. Elles ont été collectées, recueillies dans un regard et évacuées par une pompe de relevage.

Depuis la rénovation de la plage, ce local est devenu une annexe évidente du restaurant, maintenant situé au-dessus. Outre les réserves, on y trouve un bureau, les vestiaires et sanitaires du personnel.

Mais l'humidité est réapparue au pied de certains murs et cloisons, suffisamment importante pour justifier une intervention.

Il a fallu déposer les plaques de doublage pour retrouver le mur extérieur. L'étanchéité a été faite en injectant un produit dont la particularité est de cristalliser en milieu humide. De visu, le résultat est très encourageant, voire spectaculaire.

Restent deux points qui posent problème :

- Sous le monte-charge où de l'eau stagne à certains moments : il a été décidé de relier cette surface au regard voisin équipé d'une pompe de relevage.
- Sous les bacs à fleurs installés à l'entrée de la plage : les professionnels avancent deux hypothèses :
 - Un important phénomène de condensation : une bouche d'aération y a été installée, raccordée à la ventilation mécanique existante.
 - Une infiltration par les bacs à fleurs situés en surface (cette partie était couverte dans l'ancien bâtiment). Des observations seront menées pendant l'année. Si cette hypothèse se vérifiait, il serait alors plus judicieux de reprendre l'étanchéité par l'extérieur, c'est-à-dire par les bacs à fleurs.



FINANCES COMMUNALES

Budget 2013

Cette année encore, le budget primitif 2013 de la Commune de Sevrier a été élaboré suivant deux axes principaux : la maîtrise des dépenses de fonctionnement, pour permettre de dégager un autofinancement suffisant, et le maintien d'un programme d'investissement continu et cohérent, malgré une conjoncture difficile. Il s'équilibre en section de fonctionnement à un peu plus de 5 701 000 € et à 3 205 000 € en section d'investissement.

En 2012 nous avons obtenu un résultat de fonctionnement positif de 1 439 770 €, ce qui nous permet cette année d'inscrire nos projets d'investissement sans recourir à l'emprunt malgré une baisse sensible des dotations de l'Etat et notre volonté de ne pas alourdir la pression fiscale. C'est pourquoi, et pour la troisième année consécutive, les taux d'imposition ont été gelés.

La recherche d'une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement devient un impératif : Notre volonté sera de contenir toutes les dépenses sur lesquelles un arbitrage pourra être opéré, en tirant le meilleur parti des consultations lors du lancement des marchés publics.

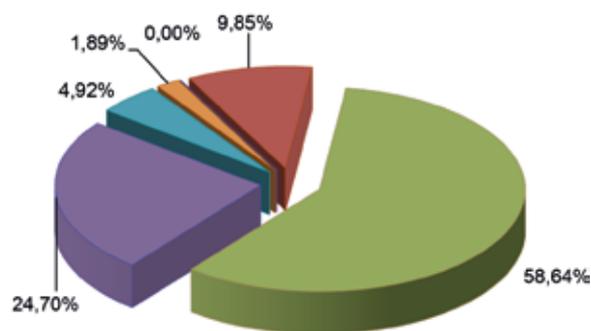
Cependant, il faudra compter avec le caractère incompressible de certaines charges couplé avec les suites de la réforme de la fiscalité locale : ainsi, et dès cette année, la Loi de Finances nous a imposé une nou-

velle péréquation, où Sevrier devient une collectivité locale contributrice au titre du Fonds de péréquation intercommunale.

Concernant les charges de Personnel, elles vont augmenter sensiblement en 2013 (+ 7 % par rapport au BP 2012), surtout dans la foulée de l'agrandissement de notre crèche municipale (2 recrutements à plein-temps). L'augmentation des cotisations sociales employeur et le déroulement normal de la carrière des agents communaux expliquent le reste de cette augmentation. L'emploi est aussi une préoccupation de vos élus : dans cet esprit, nous avons recruté 2 emplois d'avenir dont le coût sera largement compensé par les versements de l'Etat au titre de ce dispositif.

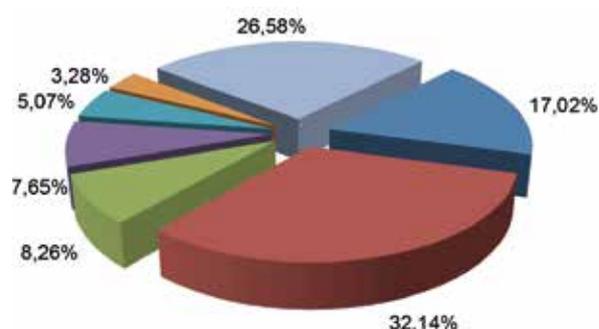
Si la conjoncture est difficile, votre municipalité continue cependant à soutenir un tissu associatif fort :

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2012



■ Excédent 2011 reporté.....	0 €
■ Produits des services (coupes de bois, location ponton, plage, cantine, etc.).....	533 721 € (9,95 %)
■ Impôts et taxes (taxe foncière, d'habitation, C.F.E. et autres).....	3 176 715 € (58,64%)
■ Dotations de l'Etat (D.G.F. et autres).....	1 338 399 € (24,70%)
■ Autres produits de gestion courante + financiers.....	266 496 € (4,92 %)
■ Produits exceptionnels, atténuation de charges et opération d'ordre	102 224 € (1,89 %)
TOTAL	5 417 555 € 100 %

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2012



■ Charges à caractère général (consommation d'énergie, entretien des voies et réseaux, fournitures, locations, impôts et taxes....) ...	921 806 € (17,02%)
■ Charges du personnel (salaires + charges sociales)	1 741 281 € (32,14%)
■ Charges de gestion courante (contribution aux organismes de regroupement, service incendie, indemnités élus).....	447 644 € (8,26 %)
■ Charges financières (intérêts des emprunts).....	414 500 € (7,65 %)
■ Atténuation de produits.....	274 823 € (5,07 %)
■ Charges exceptionnelles et opérations d'ordre.....	177 731 € (3,28 %)
TOTAL	3 977 785 €
■ EXCEDENT 2012 REEL.....	1 439 770 € (26,58%)
TOTAL GÉNÉRAL	5 417 555 € 100 %

en 2013 ce soutien ne se démentira pas et les subventions versées représenteront un montant de 170 000 € contre 135 000 € en 2012.

NOS RÉALISATIONS EN 2012

La restructuration de la base nautique dans le secteur du Port ainsi que l'agrandissement de l'Ecomusée constitue deux moments forts dans l'effort d'investissement de Sevrier. L'opération globale à destination de nos clubs de Voile et de Canoë a représenté un coût de 1 950 000 € (Maîtrise d'œuvre, Travaux, aménagements extérieurs etc.) pour laquelle nous avons obtenu des subventions du Conseil Général de la Haute-Savoie (150 000 €) de la Région (142 683 €), du CNDS (120 000 €) et 20 000 € de la réserve parlementaire. L'agrandissement de l'Ecomusée représente une enveloppe de travaux et de Maîtrise d'œuvre d'un peu plus de 300 000 € subventionné par le Conseil Général de la Haute-Savoie pour 28 284 € et les réserves parlementaires pour 17 000 €.

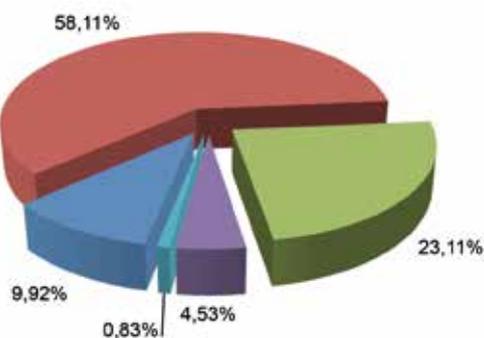
L'entretien des bâtiments communaux se poursuit et représente des opérations récurrentes d'année en année. En 2012, le plus emblématique fut la réhabilitation de l'accueil général de la Mairie pour un coût de 70 000 €.

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT EN 2013

Comme nous l'avons indiqué ci-avant, la crèche municipale a fait l'objet d'un agrandissement qui permet d'ores et déjà d'accueillir 7 enfants supplémentaires : avec cette extension sous la forme de bâtiments modulaires bénéficiant des dernières normes en la matière, la structure a été complètement réorganisée. Les nouveaux locaux accueillent les tous petits. Cette opération se monte à 210 000 €.

L'urbanisme en général et l'étude sur l'aménagement d'un Centre bourg constituent des opérations d'investissement sur le court et moyen terme. De ce point de vue, la révision du document d'urbanisme (Le PLU), commencée depuis 2010, s'achève cette année avec l'arrêt du projet de PLU le 16 mai 2013. Ce nouveau document doit prendre en compte les contraintes très fortes du Grenelle de l'environnement ainsi que celles contenues dans l'interprétation de la Loi Littoral. Fastidieuse, longue, une procédure de révision du document d'urbanisme est aussi coûteuse : près de 19 000 € en 2012 et 30 000 € environ en 2013 seront mobilisés. L'étude sur le Centre va aussi être concrètement lancée cette année avec un budget prévisionnel de 110 000 €.

RECETTES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2013

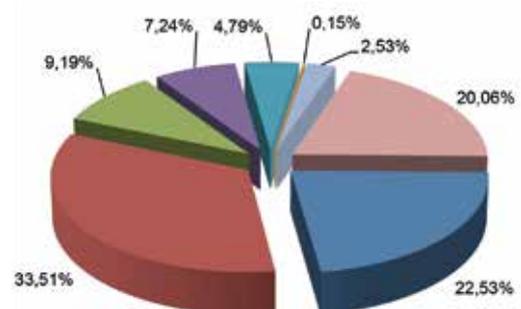


Excédent 2012 reporté 200 000 € (3,51 %)

- Produits des services (coupes de bois, location ponton, plage, cantine, etc.) 565 409 € (9,92 %)
- Impôts et taxes (taxe foncière, d'habitation, C.F.E. et autres) 3 313 103 € (58,11%)
- Dotations de l'Etat (D.G.F. et autres) 1 317 819 € (23,11%)
- Autres produits de gestion courante + financiers 258 249 € (4,53%)
- Produits exceptionnels, atténuation de charges et produits financiers 47 117 € (0,83 %)

TOTAL GÉNÉRAL 5 701 697 € 100 %

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2013



- Charges à caractère général (consommation d'énergie, entretien des voies et réseaux, fournitures, locations, impôts et taxes...) 1 284 858 € (22,53%)
- Charges du personnel (salaires + charges sociales) .. 1 910 383 € (33,51%)
- Charges de gestion courante (contribution aux organismes de regroupement, service incendie, indemnités élus) 524 191 € (9,19 %)
- Charges financières (intérêts des emprunts) 412 817 € (7,24 %)
- Atténuations de produits 273 000 € (4,79 %)
- Charges exceptionnelles et opérations d'ordre 8 500 € (0,15 %)
- Dotations aux amortissements 144 430 € (2,53 %)
- TOTAL 4 558 179 € 100 %**
- Excédent à affecter aux investissements 1 143 518 € (20,06 %)

Le programme des Ecombes, s'il n'est pas sous maîtrise d'ouvrage de la Mairie, reste néanmoins important puisque votre municipalité porte le projet d'une Micro crèche devant à terme s'installer dans un des bâtiments en cours d'achèvement. À ce titre, la Commune de Sevrier s'est engagée à verser à l'OPH de la Haute-Savoie la somme de 108 078.02 € au titre des logements et 30 000 € sous forme de subvention pour la réalisation du local destiné à une crèche, soit 138 078.02 €. Le 1^{er} versement a été effectué en 2012 et plus de 69 000 € vont être débloqués cette année ; cette somme vient en déduction de la pénalité due par la commune au titre du

quota de logements sociaux insuffisant par rapport au nombre total de logements existants.

Les opérations liées aux bâtiments communaux ou à l'amélioration de la voirie continuent sur 2013 : citons la réfection du toit de l'Ecomusée pour 95 000 €, les dépenses liées à l'accessibilité (73 000 €), la réfection d'une classe et des menuiseries extérieures au groupe scolaire (33 000 €), la réfection du muret route de la Planche, la construction d'un columbarium aux Provendes (15 000 €), la signalétique pour 63 000 €, la reprise de l'étanchéité au Complexe d'animation (75 000 €) l'installation d'un sanitaire public à Letraz, etc.

MESSAGE AUX FRONTALIERS

Si vous êtes domicilié à Sevrier et que vous travaillez dans le canton de Genève,

FAITES-VOUS RECENSER !

En effet, l'accord franco-suisse du 29/01/73 permet au canton de Genève d'octroyer aux communes de Haute-Savoie, chaque fin d'année, une compensation financière calculée sur la masse salariale des frontaliers.

Cette somme rétrocédée est primordiale pour votre commune car elle lui permet :

- de disposer d'un budget plus conséquent,
- d'investir dans la création d'équipements publics.

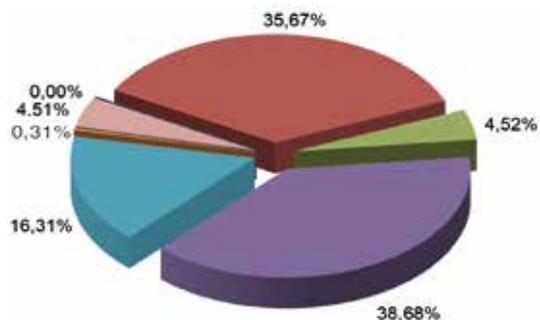
La dotation est encore plus importante si l'ensemble des frontaliers de notre commune se fait recenser.

Sachez que ce recensement n'a aucun impact sur votre imposition.

Pour plus d'informations, prenez contact auprès du service accueil de la mairie de Sevrier.

	TAUX D'IMPOSITION					
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taxe d'habitation	11.51	11.63	11.80	17.42	17.42	17.42
Foncier bâti	12.58	12.71	12.90	12.90	12.90	12.90
Foncier non bâti	53.10	53.65	54.43	57.07	57.07	57.07
CFE	18.35	18.54	18.81	23.86	23.86	23.86

RECETTES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2013

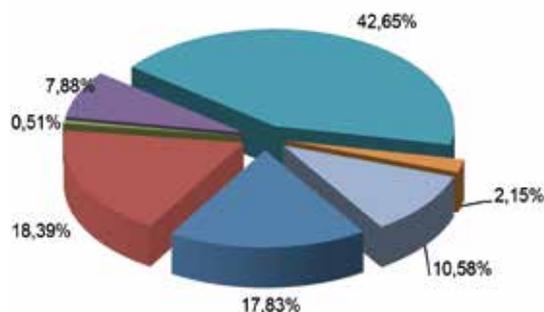


Excédent d'investissement sur le réalisé 2012 reporté

- Virement de la section de fonctionnement 1 143 518 € (35,67%)
- Dotations Fonds divers Réserves F.C.T.V.A - T.L.E.....144 807 € (4,52 %)
- Dotations Fonds divers Réserves (Excédent de fonctionnement 2012).....1 239 770 € (38,68%)
- Subventions522 927 € (16,31 %)
- Produit de cessions10 000 € (0,31%)
- Opération d'ordre144 430 € (4,51 %)

TOTAL GÉNÉRAL..... 3 205 452 € 100 %

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2013



- Déficit d'investissement 2012 reporté..... 571 505 € (17,83 %)
- Emprunts589 611 € (18,39 %)
- Autres immobilisations financières16 329 € (0,51 %)
- Immobilisations incorporelles 252 534 € (7,88 %)
- Immobilisations corporelles.... 1 367 195 € (42,65 %)
- Subventions d'équipement 69 040 € (2,15 %)
- Immobilisations en cours..... 339 238 € (10,58 %)

TOTAL GÉNÉRAL..... 3 205 452 € 100 %



ENVIRONNEMENT

LE COMPOSTAGE : UN GESTE FERTILE !

1/3 de notre poubelle est compostable. Le compostage s'effectue soit en tas, soit en bac en mélangeant les déchets produits tous les jours au niveau de la cuisine et de la maison avec ceux du jardin.

Faire du compost chez soi : que des avantages !

- 1 | Faire maigrir notre poubelle, ce qui réduira la quantité de déchets à traiter par incinération,
- 2 | Réaliser gratuitement et en peu de temps (12 mois environ) un engrais naturel riche en humus très apprécié par les plantes,
- 3 | Economiser sur l'achat d'engrais chimiques.



N'attendez plus pour vous équiper d'un composteur pour un coût de 25€. Le compostage est possible même pour en appartement ! n'hésitez pas à contacter la communauté de communes.

Quelques règles d'or...

... à respecter pour faire du parfait compost avec un composteur :

Bien choisir son emplacement :

à même le sol sur la terre, sur une surface plane, dans un endroit mi ombragé, pas trop loin de la maison.

Pour débiter son compost :

bien préparer le sol en retournant la terre sur quelques centimètres pour faciliter la venue des vers de terre, effectuer un tapis de branchage pour créer une couche aérée entre le sol et la 1^{ère} couche de déchets.

Diversifier les déchets en mélangeant :

- Déchets de cuisine ou de la maison : épilures de légumes et de fruits, marc de café et filtres,

sachets de thé, restes de repas sauf viande et os, coquilles d'œufs, fleurs fanées...

- Déchets de jardin : tontes de pelouse, tailles de haies broyées, feuilles mortes, sciures et copeaux de bois, cendres de bois refroidies.

Éviter les couches homogènes trop épaisses : exemple tonte de gazon en grande quantité.

Broyer ou réduire les gros éléments.

Retourner le compost pour l'aérer. Vérifier l'humidité.

Comment récupérer un composteur ?

La communauté de communes de la Rive Gauche du Lac d'Annecy met à disposition depuis 2008 des composteurs individuels aux habitants de son territoire contre une participation financière de 25€.

Si vous êtes intéressés et que vous souhaitez de plus amples renseignements merci de contacter la coordonnatrice des déchets valorisables : *Juliette RISCHMANN au 04 50 68 60 62 ou par mail : juliette.rischmann@ccrgla.fr.*

Aucun composteur ne sera remis sans rendez-vous préalable.

LE COVOITURAGE, ÇA DÉMÉNAGE !

Le 22 mai 2013, dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, la classe de 1^{ère} SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) du lycée de Poisy Chavanod Sevrier, a organisé une journée de sensibilisation au covoiturage.

Sous la conduite très efficace de Melissa, Aurélie, Carine, Clémence, Manon, Mélanie et Mélanie V. ont accueilli les lycéens et les automobilistes de passage sur le parking du covoiturage, route du Port à Sevrier.

Simple, pratique, économique, écologique, et solidaire, les avantages du covoiturage, n'ont maintenant plus de secret pour tous ceux qui ont reçu le flyer d'explications créé à cette occasion. A refaire l'année prochaine. NB : le slogan « Le covoiturage ça déménage ! » est l'œuvre d'Aurélie !

LISTE DES POINTS DE TRI SUR LA COMMUNE DE SEVRIER

La commune de Sevrier dispose de 8 points de tri sur lesquels vous trouverez des conteneurs pour trier vos emballages (conteneur jaune), le verre (conteneur vert) et le papier & journaux magazine (conteneur bleu).

Les Pontets : derrière Carrefour Market

Route des Quarts : derrière LIDL

Route de Cessenaz : au niveau du village vacances

Route de la Planche : derrière les services techniques

Parking en contre de bas de la mairie

Parking de Letraz (au niveau du Brooklyn)

Derrière la poste

Chemin de la Liaz

Attention ces endroits doivent rester propres. Il est donc interdit de déposer ces déchets par terre.

Tous les déchets n'étant pas des ordures ménagères ou des déchets recyclables, merci d'utiliser la déchetterie intercommunale située dans la zone des Marais à Saint - Jorioz :

Horaires été :

9h-11h50/13h30-18h20

Horaires hiver :

9h-11h50/12h-16h50

Dimanche : 9h - 13h20

Fermée les jours fériés et les dimanches après-midi.



VIE SOCIALE

DOUZE SESSIONS D'ATELIERS MÉMOIRE POUR APPRENDRE « LE BIEN VIEILLIR »



Dernier jour de cours des ateliers mémoires. Marie-Claude Challamel a dirigé ces ateliers, elle a été formée à la méthode « Peps Eureka ».

À Sevrier, vient de se terminer, ce vendredi soir, la dernière des 12 sessions d'ateliers mémoire proposées par la Mutualité Sociale Agricole avec l'aide de la municipalité.

Un climat chaleureux d'échanges et de convivialité

Marie-Claude Challamel, bénévole formée à la méthode « Peps Eureka » a conduit avec talent ces

ateliers ouverts à toutes les personnes de plus de 55 ans, qui ont le désir de protéger leur santé.

Il s'agissait de travailler en groupe sur toutes les formes de mémoire, l'acquisition des techniques, des thérapies à mettre en place pour mieux se souvenir, mieux se rappeler.

Apparemment les élèves de ces cours, sont très satisfaits et disent avoir beaucoup appris et se sentir mieux dans leur corps et dans leur tête.

Ces ateliers où l'on « apprend le bien vieillir », se sont déroulés dans un climat chaleureux d'échanges et de convivialité et chacun est reparti avec « une mémoire en pleine forme ».

Norbert BEYSSON

AGE + 74 : LE SITE AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES

Parce que les années ont passé, certains d'entre nous ont besoin d'aide ou de services et sont à la recherche d'informations nécessaires à la vie quotidienne, la santé...

AGE + 74 a été créé pour vous par le Conseil Général de Haute-Savoie.

Pourquoi le Conseil Général ?

Tout simplement parce que les lois de la décentralisation lui ont

confié la responsabilité de piloter, au plan départemental, la politique médico-sociale en faveur des personnes âgées. À ce titre, il a souhaité vous informer et établir des liens les plus directs possibles avec vous-même, bien sûr, mais aussi vos familles et votre entourage.

Bonne navigation... et n'hésitez pas à faire part de vos remarques et observations...

<http://www.ageplus74.cg74.fr/>

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL

Être assistant(e) familial(e), un métier à part entière

Vous souhaitez exercer un métier en accompagnement des enfants et des jeunes en difficulté : le Conseil général recrute des assistants familiaux pour accueillir des enfants de quelques mois à 18 ans confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Votre mission :

Vous lui apportez un cadre éducatif, un environnement familial stable et vous participez à la mise en œuvre du projet de vie établi pour l'enfant par l'équipe de l'ASE (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, psychologues).

Il s'agit d'une activité salariée, rémunérée en fonction du nombre d'enfants et qui ouvre droit à une formation. Un contrat de travail régit les relations avec le Conseil Général et une rémunération mensualisée vous est versée.

Pour exercer ce métier, un agrément est nécessaire qui doit être obtenu auprès du service de la Protection Maternelle Infantile. Un métier qui implique une formation : vous devrez suivre une formation préparatoire de 60 heures dans les 2 mois précédant l'accueil du premier enfant et une formation adaptée aux besoins spécifiques des enfants accueillis d'une durée de 240 heures à la charge de l'employeur.

Des qualités humaines et des dispositions matérielles sont indispensables pour assurer le bien-être physique et moral des enfants accueillis.

Si le métier d'assistant familial vous intéresse, adressez votre candidature à :

Conseil Général de Haute-Savoie
Direction de la protection de l'Enfance - Service Assistants Familiaux,

12 avenue de Chevène - BP 22200,
74023 Annecy. Tél. 04 50 33 22 10
(8h30/12h et 13h30/17h30).

dpe-assfam@cg74.fr





VIE SCOLAIRE

PROJET CONTE MUSICAL POUR LES PS ET PS/MS

Les classes de M^{me} Marot (PS) et M. Bocquet (PS/MS) ont élaboré un conte commun, « Le pêcheur et la tortue » avec M^{me} Pascale Porcherot, conteuse professionnelle et mis en musique par M^{me} Adeline Bocquet, intervenante musicale. Ce projet a permis de faire travailler la structure narrative du conte, d'enrichir le vocabulaire des élèves, et de faire produire par la classe un écrit narratif en dictée à l'adulte. Une représentation devant les parents est prévue pour présenter ce beau projet.

CONCOURS D'ABÉCÉDAIRES PRÉSENTÉ PAR LES CLASSES DE MS/GS



Ces 2 classes de l'école maternelle se sont inscrites à un concours de création artistique sur le thème de l'abécédaire, organisé par le ministère de l'éducation nationale, en partenariat avec le CRDP de Paris. Il s'agissait de réaliser des « œuvres-lettres » en majuscules d'imprimerie, en variant le plus possible, les instruments, les supports, les matériels et les formes. Les résultats du concours ne sont pas encore connus. L'abécédaire regroupant les 26 œuvres lauréates sera édité sous la forme d'un fichier papier.

Ce concours prend place dans le cadre de la prévention de l'illettrisme et illustre le rôle déterminant de l'école maternelle dans ce domaine. Les élèves ont réalisé un travail d'une très grande qualité et les maîtresses Mesdames Lozano et Friedmann ont mené un projet remarquable.



LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires fait partie de la Loi sur la Refondation de l'École décidée par le Gouvernement, loi mise en place après constatation des inégalités engendrées par le système scolaire actuel et par son manque d'efficacité.

La semaine comptera toujours 24 heures d'enseignement mais réparties sur 9 demi-journées de classe (4 jours et demi). Les journées seront donc allégées avec la mise en place d'activités péri-éducatives organisées et prises en charge par la Mairie.

Un comité de pilotage est constitué pour étudier toutes les questions relatives à cette réforme et organiser le nouvel emploi du temps qui sera effectif à la rentrée 2014.

Ce comité est composé de la Commission Municipale d'Éducation, de 3 enseignants dont la Directrice de l'École, et de 3 Parents délégués élus au Conseil d'École.

Le comité de pilotage a pour objectif de finaliser le projet pour décembre 2013.

DEUX NOUVELLES ATSEM ONT REJOINT L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE MATERNELLE



De gauche à droite : Anne-Marie Clemanceau, Laure Sylvestre, Florence Lafond, Caroline d'Hu.

Mesdames Laure Sylvestre et Caroline d'Hu ont pris la suite de M^{me} Monique Rault, qui est partie à la retraite à la fin de l'année 2012. Nous leur souhaitons la bienvenue dans leurs nouvelles fonctions.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DES JEUNES EN ACTION

Le conseil communautaire des jeunes a été mis en place en 2011. Les jeunes candidats ont été élus au sein du collège Jean Monet à Saint-Jorioz. Ils sont cinq Sevriolains (autant que de conseillers adultes) pour représenter leur commune : Appoline Vernay, Paul Mesnier, Henri Gaillard, Arthur Hérisson, et Clément Prieur-Drevon.

Après un démarrage en douceur, nos 26 jeunes conseillers de l'ensemble de la Communauté de communes, augmentent leur cadence de réunions afin de mettre en place un projet qui leur tient à cœur. Ils se sont en effet mobilisés sur la préparation de jeux intervillages pour les collégiens. Ils préparent cette manifestation pour la fin de l'année scolaire avec le soutien de la communauté de communes. Nous leur souhaitons bonne chance pour cette première.



DÉPART

AU REVOIR MONSIEUR LE DIRECTEUR



Les classes de CM2 ont donné leur dernier concert C'est l'heure émouvante du départ à la retraite de Daniel Seyteur qui fut directeur dans la commune pendant 21 ans. Il dirigea tout d'abord l'école maternelle, à son arrivée à Sevrier

en septembre 1991 et enseigna en moyenne et grande section. Cet homme dynamique et passionné, fit partie de divers mouvements pédagogiques. D'abord le GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle), un mouvement de recherche et de formation en éducation pendant 2 ans, puis l'ICEM (Institut Coopératif de l'École Moderne) où il s'investit dans le mouvement Freinet durant 5 ans à la Commission départementale Maternelle. Toujours à la pointe de l'innovation et de la recherche pédagogique, il fit ensuite partie de l'AGIEM (Association Générale des Instituteurs d'Ecoles Maternelles) pendant 14 ans aux côtés de Chantal Bermond.

Continuellement soucieux d'enrichir ses pratiques didactiques et de partager ses connaissances, il débuta la rédaction de fichiers pédagogiques dès 1991 avec les éditions Jocatop de Morières les Avignons 84. Graphimat, Topomat, Numéramat et Chronomat font désormais partie de la mallette des enseignants en maternelle.

Il continua cette aventure dans l'édition avec la maison Sedidacta avec la création de 5 fichiers de jeux en maternelle et 2 fichiers en histoire de l'art.

En 1997, il prit la décision de diriger l'école élémentaire en enseignant en CM1/CM2 puis en CM2. Toujours dans cet esprit de partage de ses connaissances pédagogiques, il poursuivit son travail de création d'outils à la disposition des collègues, et différents fichiers virent le jour, en calcul mental, résolution de problèmes et en histoire du xx^e siècle.

Daniel mena beaucoup de beaux projets avec son équipe, solide, engagée et volontaire, comme lui-même la décrit.

Il organisa des classes de mer et en Allemagne dans le cadre des jumelages avec Guilvinec et Schluchsee. Il emmena ses élèves à Paris pour les opérations « députés juniors ».

Depuis 2002, il a accueilli environ 120 élèves de familles ayant quitté l'Ex Yougoslavie.

Il compta énormément dans la vie de toutes ces

familles déracinées qui purent prendre appui sur une bonne intégration scolaire pour démarrer une nouvelle vie.

Il connut beaucoup de joies et une année malheureuse aussi, l'année 2010/2011, année marquée par 5 décès de parents d'élèves et de la petite sœur d'une élève. Il fallut faire face à cette année tragique et il put compter sur l'appui de son équipe forte pour surmonter cette terrible épreuve et aider les familles endeuillées.

Daniel, aux multiples facettes, musicien, conteur... fut également Président d'une association musicale de 1992 à 2000, après en avoir été trésorier.

Homme de lettres, très cultivé, il nous informa par ses articles de presse locale durant 12 ans. Merveilleuse expérience, se souvient Daniel, qui lui fit faire des rencontres extraordinaires.

Il débuta sa participation à la vie de la commune de Saint-Jorioz en 2008, en devenant Maire adjoint, chargé de la Culture, la jeunesse, les Sports, la Vie Associative et le Patrimoine.

Nous souhaitons une très bonne retraite, bien méritée à Daniel, heureux grand-père, qui pourra consacrer du temps à sa famille. Nous penserons bien à lui à la prochaine rentrée et nous espérons le voir intervenir à l'école en sa qualité de « conteur ». Daniel me confiait, dernièrement, tout le bonheur, qu'il a eu à animer une équipe de professionnels dévoués dans cette belle commune de Sevrier en partenariat avec les membres de la Mairie, soucieux du bien-être des élèves.

Il a aimé ce beau métier de directeur et a piloté une école résolument moderne et accueillante, toujours innovante.

Daniel a toujours enseigné avec un esprit de tolérance, d'ouverture, permettant aux élèves et aux enseignants, d'être eux-mêmes, au bénéfice du groupe et a évolué tout au long de ces années, en se remettant sans cesse en question et en suivant les évolutions de la société durant ces 40 ans de carrière.

Blanche Marot

FUSION DES ÉCOLES

Après le départ à la retraite de M. Seyteur, directeur de l'école élémentaire, une fusion de l'école maternelle et élémentaire aura lieu à la rentrée prochaine. M^{me} Marot, directrice de l'école maternelle, assurera la direction des 12 classes du groupe scolaire Henri Gour.



JUMELAGES

SEVRIER- LAC BEAUPORT- LE GRAND BORNAND

UNE NOUVELLE RENCONTRE AVEC NOS COUSINS LAC BEAUPORTOIS

Au mois de Février une vingtaine de Lac Beauportois se sont offert une douzaine de jours de ski dans les Alpes pour découvrir les pistes européennes. Tout naturellement ils se sont basés au Grand-Bornand, d'où ils ont gravité vers plusieurs autres domaines skiables. Nous avons participé à une sympathique soirée d'accueil, organisée de mains de maîtres par nos collègues bornandins.

Le dimanche 10 février, une visite était prévue à Annecy pour laquelle nous les avons reçus. Après l'accueil à la gare routière, nous leur avons fait découvrir la vieille ville, le château et le marché qu'ils ont appréciés, puis direction Sevrier où M. le Maire nous attendait à la Mairie, avec un vin d'honneur. Petits discours succins, M^{me} Alice Dignard Conseillère municipale répondit à notre Maire par des remerciements, et sa joie de



découvrir Sevrier. Petits cadeaux et un bon anniversaire à Pierre Desjardin, du service loisirs et culture de Lac Beauport qui fêtait ce jour ses 60 ans et sa retraite très proche. Nous nous sommes ensuite rendus à l'hôtel Beauregard pour le repas, et dans l'après-midi nous leur avons fait découvrir la base nautique et la plage, avant de retourner à la gare routière pour le retour au Gran-Bornand.

Une courte visite, mais une journée sympathique sous le signe de l'amitié et de la convivialité, comme savent si bien le faire les Québécois.

SEVRIER-SCHLUCHSEE

Depuis 1997, le jumelage Sevrier Schluchsee est en place. Eh oui déjà 16 ans qu'on échange, qu'on partage et qu'on apprend à se connaître, au point qu'aujourd'hui, on peut dire que de nombreux Sevriolains ont de la famille à Schluchsee, petit village de forêt Noire, et réciproquement.

Le Jumelage SCHLUCHSEE-SEVRIER, côté français, s'articule autour de **3 axes** :

✓ Le premier : **une fête de la Forêt Noire** a lieu chaque année, le premier vendredi du mois d'août (cette année c'est le 2 août), sur la place de l'église de Sevrier où des spécialités allemandes vous attendent, accompagné d'un orchestre. Cette fête, c'est le moyen de mieux se connaître, d'échanger entre nous, d'évoquer les souvenirs lors de nos échanges ainsi que les projets en cours. C'est aussi de rappeler que Sevrier a un Jumelage

et que notre petit village est connu et a sa place à « l'étranger ».

✓ Le second, c'est **l'accueil de nos « cousins germains »**. Comme chaque année, début octobre, à l'occasion de la Fête du Terroir, ils viennent tenir un stand, avec des produits, tant gustatifs que touristiques de leur région : la Forêt Noire. C'est simple, dans ce qu'ils apportent, certaines spécialités sont en rupture de stock, dès les premières heures de matinée.

✓ Le troisième axe, cerise sur le gâteau, c'est l'occasion pour notre Comité de jumelage de vous proposer, le premier week-end de décembre, **la découverte des marchés de Noël**, comme ceux de Freiburg ou de Constance en Allemagne, à moins que ce soit celui de Strasbourg en France (le dernier en date), marchés qui se terminent invariablement par un chaleureux dîner/spectacle avec nos amis allemands à Schluchsee et une randonnée le lendemain, en car, afin de mieux découvrir leur

région. Pour diversifier, nous proposons, quelque fois, à la place du marché de Noël, de découvrir ou redécouvrir un superbe carnaval qui a lieu chaque année en Forêt Noire, regroupant plusieurs dizaines de villages de leur région, avec chacun leur costume traditionnel, qui défilent dans les rues de Schluchsee et partagent avec nous, leurs moments de liesse.

Bien sûr, ces excursions se sont à chaque fois effectuées avec un tarif ouvert à la plus grande majorité.

Le plus simple, pour en savoir plus, demandez seulement à des personnes qui ont fait un de ces voyages avec nous, ce qu'ils en pensent. Mais attention ! Là, vous prenez un sérieux risque de vous laisser séduire et de vous retrouver dans le prochain car avec nous.

Notre équipe est à votre disposition, pour plus de renseignements :

F. Poupon 04 50 09 13 62.



SEVRIER-LE GUILVINEC



Il était bien là, notre public, fidèle au rendez-vous annuel de la soirée celtique du jumelage, le 6 avril dernier, au Complexe d'Animation. Membres du Comité et adhérents bénévoles n'avaient pas ménagé leur peine pour accueillir et satisfaire au mieux, musiciens, danseurs, spectateurs, tous amoureux de musique et danse celtique, qu'elle nous vienne de Bretagne, d'Ecosse, d'Irlande ou d'Ailleurs....

François DERRIEN, secrétaire du jumelage au Guilvinec, avait fait le voyage pour assister en fin de matinée, à l'Inauguration du nouvel Espace-Port et partager, en tant qu'invité d'honneur, ce moment festif et important qu'est la soirée celtique dans la vie de notre association. Il fut d'ailleurs étonné et ravi de voir sur la piste de danse, autant de connaisseurs en danses bretonnes ici en pays de Savoie.

Et c'est donc par l'Ecosse avec l'Allobrogian's Pipe-Band que débute cette belle soirée, pour se poursuivre en Bretagne en compagnie des musiciens de Croc'danse et du Bagad Sonioù Menez et s'achever, tard dans la nuit, en Irlande avec le groupe Sliabh. Au menu, galettes de sarrasin et crêpes de Dame Kerlou, toujours appréciées du public.

Le Comité vous donne rendez-vous à la Fête du Bidoyon en octobre prochain et se prépare à fêter en 2014 les 10 ans du jumelage avec nos amis du Guilvinec. Bonnes vacances donc à tous, au Guilvinec, à Sevrier ou ailleurs.

CULTURE ET PATRIMOINE



CONCERTS, THÉÂTRE

La programmation des événements « Concerts, Théâtres » organisée par la Commission Culture-Patrimoine avec la participation de SEVRIER EN FÊTE nous conforte dans l'idée que nous devons continuer, même si, en ce début d'année 2013, la participation a quelque peu faibli.

Nous vous avons présenté :

11 janvier La Cie Décembre en résidence à l'auditorium de Seynod, (H-H) nous a amené 156 spectateurs.

2 février Pour la première fois « Le Concert de la St Blaise » en l'église de Sevrier avec le groupe « Feelings a cappella », pour le plus grand plaisir de 150 spectateurs.

22 mars Les Farces de la Cie Thé Art § Co ont déplacé 70 spectateurs. La Cie est une compagnie de comédiens professionnels de création Haut Savoyarde (La Balme de Sillingy).

14 avril AMBRE a chanté PIAF avec un public (124 personnes) heureux de fredonner les airs connus de tous. Beaucoup d'émotion.

À VENIR :

14 juin Le Théâtre du Torrent présente « Visites à Mister Green » de Jeff Baron. Première pièce écrite par Jeff Baron en 1999 à New-York, ce fut un immense succès.

Elle a été traduite en de nombreuses langues et est jouée depuis dans le monde entier.

27 septembre La Compagnie Saturne pas rond avec « Le Cabinet fantastique du Docteur M ». Une filiation avec l'esprit de Méliès, dans Le Cabinet fantastique du Docteur M, le spectateur est comme les 2 personnages, projeté dans l'antre de Georges Méliès, c'est-à-dire dans un lieu mystérieux où théâtre, magie, musique et cinéma s'emmêlent.

25 octobre Les souffleurs de Vers présentent une pièce d'Eric Emmanuel SCHMITT « Oscar et la Dame rose ». Une pièce magistralement jouée par une jeune comédienne dans le rôle d'Oscar, s'attendre à beaucoup d'émotion mais pas de pathos.

29 novembre la Compagnie SCEN'VRILLEE en résidence à Sevrier nous présentera la pièce : « En couple ou à deux ? », une adaptation du spectacle de Murielle ROBIN « Ils s'aiment, ils se sont aimés ».

Nous essayons de vous présenter des pièces de théâtre différentes dans les thèmes, originales, de qualité, avec des artistes professionnels et amateurs.

Le Théâtre à Sevrier a été créé pour vous, venez nombreux, nous avons besoin de vous pour continuer.

MERCI.

30^E ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le Prieuré abritera une exposition le dimanche 15 septembre de 14h à 18h sur le thème de l'année « 1913-2013, cent ans de protection ».

La chapelle Saint François de Sales sera ouverte de 14h à 18 h.



MANIFESTATIONS

23 mars

CARNAVAL



Samedi 23 mars s'est déroulé dans les rues de Sevrier le traditionnel Carnaval souhaitant bon vent à Monsieur Hiver. Le rassemblement s'est fait devant la Boule sur la Place de la Mairie.

À 10h le cortège haut en couleur, orchestré par Sevrier en Fête, s'ébranlait derrière Monsieur Hiver, porté par quatre forts gaillards jusqu'à l'ancien terrain de foot. Il fut installé sur son char, décoré par les petites mains du comité des fêtes, à côté de M^{me} Hiver, créée par les élèves de l'école publique. Le défilé continua sur des rythmes endiablés par la route des Avollions, la Place de l'église, redescendit sur la Place de la Mairie pour rejoindre l'esplanade des sports où son sort fut scellé. Il a brûlé devant une foule d'enfants et de parents, hurlant de joie. Pendant que Monsieur et Madame Hivers devenaient petit à petit un tas de cendres, tout ce beau monde se retrouvait à la buvette dressée par l'association 1,2,3, pour les enfants, où jus de fruits et citronnades étaient accompagnés par d'excellentes bugnes préparées et offertes par M. Collomb de l'Auberge de Létraz. La pluie nous a épargné et tous les participants dans la bonne humeur se quittaient et promirent de se retrouver l'année prochaine.

25-26 mai

SALON DE LA BD

Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître, plus de 2 000 visiteurs se sont déplacés au **SALON de la BD de SEVRIER**. La présence de Zep fut décisive pour la réussite de ce premier salon. Pour sa première édition, le SALON de la BD de SEVRIER a accueilli des auteurs de renom : Baba, Bertail, Bertschy, Biancarelli, Buche, Critone, Laurent Fiorese, Jurion, Keramidas, Louis, Mademoiselle Caroline, Marini, Félix Meynet, Miss Prickly, Morvan, Ptiluc, Tirabosco, Vince, Wazem et naturellement Zep, le père de Titeuf.

Le SALON de la BD de SEVRIER, c'était un espace de 1000 m² dédié à la Bande Dessinée avec une exposition permanente de Glénat sur « Le Monde de Tchô », véritable rétrospective de la bande dessinée, des conférences avec projection de documentaires sur les auteurs, des ateliers pour découvrir les secrets des dessinateurs. Mais c'était surtout la possibilité de rencontrer ses auteurs préférés et de faire dédicacer ses albums, qui ont attiré autant de passionnés venus de toutes les régions de France, de Suisse et même d'Italie. Certains étaient là depuis 6 h 30 du matin, après, parfois huit heures d'attente, pour simplement échanger quelques mots avec leur auteur préféré et repartir heureux avec une dédicace personnelle.

Il a bien fallu à un moment, clore les séances de dédicaces et laisser les auteurs se reposer. J'ai assisté à une scène touchante ; la séance de dédicaces était close, une petite fille de cinq ou six ans désespérée de ne pas avoir eu Titeuf sur son album, était là, en larmes, devant le stand vide. Zep est revenu, il s'est accroupi, dans l'allée, devant la petite fille, lui a pris son album et a fait, probablement la plus belle dédicace de sa vie, le visage radieux de cette petite fille valait à lui seul toutes les récompenses.

Un salon c'est aussi un travail intense qui ne doit rien au hasard, c'est grâce au soutien sans faille de la municipalité qui a mis à notre disposition les moyens techniques et l'espace de 1000 m² du complexe d'animation, que nous avons pu mener à bien cette aventure. Après des mois de préparation, de travail, parfois de nuits blanches, les pièces du puzzle se sont mises en place presque naturellement, chacun a donné, instantanément, sans compter, toute son énergie, de véritables liens d'amitié se sont tissés. Tous les bénévoles sont repartis chez eux, fatigués mais heureux d'avoir rempli l'objectif que nous nous étions fixé, réussir le premier salon de la bande dessinée de SEVRIER.

« Côté » artistes, ce qui m'a d'abord frappé c'est leur simplicité et leur gentillesse. Ce fut un intense bonheur de voir tous ces auteurs, pour la plupart célèbres, repartir heureux d'être venus à Sevrier et d'avoir envie d'y revenir.

Nous recommencerons l'année prochaine, un nouveau défi à relever, nous sommes prêts, rendez-vous **samedi 17 et dimanche 18 mai 2014** pour la deuxième édition du SALON de la BD de SEVRIER..

Vos remarques et suggestions sont les bienvenues, sur le site officiel du salon : www.sevrierbd.com ou sur Facebook : www.facebook.com/Sevrierbd



6 avril

INAUGURATION DE LA BASE NAUTIQUE



Samedi 6 avril 2013, inauguration de la base nautique sous la présidence d'honneur de Georges-François Leclerc, Préfet de la Haute-Savoie, Lionel Tardy, député de la 2^{ème} circonscription, Sylvie Gillet de Thorey, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil régional Rhône-Alpes, Christian Monteil Président du Conseil Général, Françoise Camusso, Vice-présidente du Conseil Général de la Haute Savoie et en présence de nombreux parlementaires et élus de la Haute-Savoie.

28-29 juin



7 juillet

ÉTAPE TOUR DE FRANCE

Dimanche 7 juillet, Sevrier sera traversé par quelque 10 000 cycloportifs qui participent aux 128 kilomètres de l'étape Anancy-Anancy le Semnoz et prélude à l'étape officielle du tour de France qui empruntera le même parcours le samedi 20 juillet.

La départementale 1508 sera fermée à la circulation dans les deux sens sur l'ensemble du territoire, ainsi que tous ses accès, de 6h30 à 9 h ce dimanche 7 juillet.

Des signaleurs bénévoles des associations sevrilaines seront présents à tous les carrefours en renfort des forces de gendarmerie et police situés aux endroits plus délicats, tels que les ronds-points.

ASSOCIATIONS

PLUS DE 10 000 ŒUVRES RÉFÉRENCÉES ACCESSIBLES À TOUS

Proposer les dernières œuvres primées, les nouveautés de l'année, les chefs-d'œuvre de la littérature, sans oublier les bandes dessinées ou les livres pour enfants, est bien ce qui motive les 14 bibliothécaires bénévoles de l'Association Familles Rurales de Sevrier. Plus de 600 lecteurs l'ont compris et fréquentent régulièrement la bibliothèque pendant les 9 heures hebdomadaires d'ouverture au public.



Ces bénévoles accueillent également les enfants de la crèche le mardi matin, les enfants de l'école primaire le mardi après-midi, et fournissent les livres à l'hôpital de jour pour adolescents. Depuis 2 ans, la bibliothèque, en partenariat avec la Commission des Affaires Sociales de la commune de Sevrier, propose un service de portage de livres à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Aujourd'hui, l'A.F.R. de Sevrier c'est plus de 210 familles adhérentes et 40 heures de loisirs réparties entre les 8 activités culturelles, sociales ou sportives proposées :

- ✓ La bibliothèque, les clubs de Bridge et de couture assurés par des bénévoles ;
- ✓ Des cours d'aquarelle, de yoga, de stretching, de danse Modern Jazz et de judo dispensés par des enseignants professionnels.

Renseignements et inscriptions :

Bureau de l'A.F.R. (sous l'école élémentaire, à côté de la bibliothèque), 2000 rte d'Albertville, 74320 Sevrier.

Tél. : 04 50 52 68 80 les mardis de 14h15 à 16h15 et les vendredis de 14h15 à 15h35.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Périodes scolaires : les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 16h à 18h et le mardi de 18h à 19h30.

Petites vacances : les mercredis et samedis de 16h à 18h et le mardi de 18h à 19h30.

Vacances d'été : les mardis, mercredis et samedis de 18h à 19h30.

OPÉRATION SOLIDARITÉ

Vous déménagez, vous videz votre grenier, vous changez de déco, vous restaurez...

Pensez à l'ASAP (Association Sevrilaine d'Aide et Partage) pour sa prochaine brocante de l'été prévue le 4 août 2013.

Appelez-nous au 04 50 52 56 90, 04 50 52 43 92 ou 04 50 53 42 52.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013

JUIN

Dimanche 16 - Stand Up Paddle
Cercle de voile (Plage)

Jeu 20 - Gala de fin d'année
C.P.M.L. (C.A.)

Samedi 22 - Fête de l'Ecole
APE (Ecole)

28- 29 - Sev'stival
Sevrier en fête (Plage)

29-30 - Salon du couteau
Couteliers (C.A.)

JUILLET

Dimanche 7 - Etape cyclosportive
A.S.O. (RD 1508)

Samedi 13 - Bal et feux d'artifices
Sevrier en fête (Plage)

Samedi 20 - Etape du Tour de France -
A.S.O. (RD 1508)

Samedi 20 - Guinguette aux Mongets -
Aviron rive gauche (Club aviron)

AOÛT

Vendredi 2 - Fête de la Forêt noire
Diner avec orchestre
Jumelage Schluchsee (Place église)

Dimanche 4 - Brocante
A.S.A.P. (Place Mairie)

Jeu 15 - Messe à la Grotte
Paroisse (Grotte)

Jeu 15 - Autour du four à pain
Amis du terroir (Four à Pain)

Samedi 24 - Concours de pétanque
Sevrier en fête (Place Mairie)

SEPTEMBRE

Samedi 7 - Fête des Associations
Commission Jeunesse (C.A.)

Samedi 14 - Loto
Association NAEVI (C.A.)

14-15 - Journées du patrimoine
Commission culture et patrimoine

Vendredi 27 - Théâtre
Sevrier en fête (C.A.)

28-29 - Randonnée cyclo-sportive
L.V.O. (RD 912)

OCTOBRE

Dimanche 6 - Thé dansant
Chorale (C.A.)

Samedi 12 - Loto
Aviron rive gauche (C.A.)

Dimanche 13 - Fête du bidoyon
Amis du terroir (Centre)

Dimanche 20 - Régates Emile Mogli
Aviron rive gauche (Plage)

Dimanche 20 - Repas des anciens
C.C.A.S. (C.A.)

Vendredi 25 - Théâtre
Sevrier en fête (C.A.)

NOVEMBRE

8-9-10 - Salon des vins
Lions Club (C.A.)

16-17 - Bourse aux skis
Ski Club Compétition (C.A.)

22-24 - Planète Mômes
Sevrier en fête (C.A.)

Vendredi 29 - Théâtre
Sevrier en fête (C.A.)

DÉCEMBRE

7-8 - Voyage à Schluchsee
Jumelage Schluchsee (Place église)

Dimanche 8 - Thé dansant
Ski club compétition (C.A.)

Mardi 24 - Messe de Noël
Paroisse (C.A.)



JJP
Boulangier - pâtissier

Artisan - Boulanger - Pâtissier ouvert de 6h à 20h
730, route d'Albertville - SEVRIER (Beau Rivage)
Pour plus d'informations : 04 50 68 02 39



Restaurant **La Boussole**
Lounge - bar

DU NOUVEAU AU BEAUREGARD

- Notre restaurant « la Boussole » relooké.
- Notre espace terrasse, bar et Lounge entièrement rénové.
- Une vue unique sur le Lac et les montagnes.
- Une cuisine inventive et de qualité mettant à l'honneur les producteurs locaux.
- Cet été notre espace Lounge sera ouvert de 10h à 22h30 (Glaces des Alpes, boissons fraîches, Apéros-Tapas...)

691 route d'Albertville - Sevrier | Tél. 04 50 52 40 59 | Fax 04 50 52 44 71
www.hotel-beauregard.com | info@hotel-beauregard.com

Vendre - Louer - Acheter - Construire



Vallat
real estate
RIVE OUEST

Votre agence de St-Jorioz
à côté du tabac **04 50 77 00 78**



PUBLI DECOUP
La publicité à votre image

CRÉATION **FABRICATION**

- Enseigne lumineuse
- Bâche tendue
- Véhicule
- Banderole
- Impression numérique
- Découpe numérique

INSTALLATION **VIN**

130 route des Saintiers 74320 SEVRIER - Tél. 04.50.52.4131 - www.publidecoup.com